



# COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 31/01/2025  
Reçu en préfecture le 31/01/2025  
Publié le Département : ARDECHE  
ID : 007-200039832-20250127-D\_2025\_1\_4B-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :  
D\_2025\_1\_4**

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 27 janvier à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente - Mairie de Beaulieu, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 21 Janvier 2025

Présents : 26

**Titulaires** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 29

**Objet : Conventionnement avec  
le SDEA en vue de lancer une  
réhabilitation complète de  
l'espace sportif intercommunal**

**Pouvoirs** :

Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel  
Monsieur THIBON HUBERT a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc  
Monsieur LEGRAS Emmanuel a donné pouvoir à Monsieur THIBON Pierre

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur LEGRAS Emmanuel

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Thierry BRUYERE-ISNARD

M. Christian Manifacier, Vice-président en charge des bâtiments, expose que l'espace sportif intercommunal a été inauguré le 1er avril 2003. Il a fait l'objet d'un entretien suivi tant pour sa structure que son sol et ses équipements. Néanmoins des usures et désordres sont régulièrement pointés, à savoir :

Problèmes d'étanchéité des toitures,  
Usures, casses et écoulements défectueux dans les sanitaires,  
Traces d'usures et de petites entailles sur le sol principal de la salle,  
Divers équipements à renouveler : panneaux baskets, rideaux, affichage, auto-laveuse, tatamis, ...  
Difficultés d'exploitation du système de chauffage (gaz / bois),  
Améliorations thermiques souhaitables (remplacement certaines huisseries, ...).

Des petits travaux et correctifs sont apportés chaque année, mais après plus de 20 ans d'utilisation intensive par les écoles du territoire et le collège (35 classes) et 33 associations représentant au global 60 000 passages / an, il apparaît nécessaire d'envisager une réfection globale de cet équipement et une éventuelle mise à jour des pratiques possibles ( slackline, mur d'escalade, ...).

Pour ce faire, il conviendrait d'autoriser le Président à passer une convention avec le SDEA afin de mobiliser une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire pour réaliser une étude complète des travaux à envisager, ainsi que le chiffrage correspondant. Cette étude pourrait comprendre un volet « maîtrise de l'énergie », en vue d'améliorer l'isolation et d'envisager la pose de panneaux photovoltaïque en toiture. L'inclusion de ce volet « énergie » rendrait éligible l'ensemble des dépenses de maîtrise d'œuvre à divers subventions. Le SDE serait également associé à ce volet via le service « Maîtrise de l'énergie ».

Le Conseil communautaire sera donc sollicité pour autoriser le Président à préparer la convention de mission de mandataire ayant pour un objet une mission de maîtrise d'œuvre complète avec le SDEA.

M. Jean-Marc MICHEL fait part de son abstention au vote et en explique les raisons :

Une convention de mise à disposition pour la construction d'un espace sportif et culturel intercommunal sur la commune des Vans avait été signé entre la commune des Vans et le syndicat intercommunal de développement économique (SIDET) avait été signé le 10-04-2023 avec une cession du bien à l'issue de son l'amortissement

comptable soit pour une durée de 20 ans. Il précise que la propriété du bien et la  
à ce jour et, par conséquent, même s'il n'est pas intéressé pour la gestion de  
d'incertitudes sur la propriété du bâtiment.

Envoyé en préfecture le 31/01/2025

Reçu en préfecture le 31/01/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20250127-D\_2025\_1\_4B-DE

**Après en avoir délibéré, la décision est mise au vote :**

**RESULTAT DU VOTE : 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc MICHEL, Hubert THIBON par procuration, Cathy ESCHALIER, Sébastien GADILHE, Franck BONNET, Françoise RIEU-FROMENTIN), 23 POUR.**

**En conséquence, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**APPROUVE le lancement d'une démarche de réfection globale de l'espace sportif intercommunal,**

**AUTORISE le Président à solliciter le SDEA en vue de monter une mission de mandataire ayant pour un objet une mission de maîtrise d'œuvre complète,**

**AUTORISE le Président à passer une convention avec le SDE, le cas échéant, en vue de l'associer au projet notamment sur ces aspects énergétiques (isolation, production d'énergie via la pose de panneaux photovoltaïques).**

**AUTORISE le Président à prendre toutes mesures utiles à l'application de cette décision.**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 6

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 27/01/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le